

Un certain regard sur le cheval et sur le monde

L'homme de l'Afrique Noire

Texte et photos © Stéphane Bigo Tous droits réservés 2005 – stephanebigo.com

Table des matières

Table des matières.....	2
Décor de cette étude	3
Les principaux éléments de la tradition.....	3
Une vie quotidienne liée à la terre.....	3
L'organisation familiale : parenté, ethnie, famille, matriarcat, polygamie, mariage, dot, la femme, successions	6
Tradition religieuse. L'importance du monde de l'invisible	11
Organisation sociale : classes sociales, classes d'âge, castes, monarchie, esclavage, justice	12
Les influences extérieures.....	18
Islam, convergences avec la coutume	18
Coke en stock et bois d'ébène : La traite des noirs.....	18
Les explorateurs et la pénétration missionnaire : le prélude	19
Les colonisateurs : annexion de l'Afrique par l'Occident.....	20
Indépendances et prises de conscience	21
Conclusion, le poids d'un handicap	22
Bibliographie	23

Décor de cette étude

L'Afrique est une entité. La majeure partie de son territoire, constitué par un vaste plateau peu accessible par voie fluviale, est en zone tropicale ou équatoriale. D'un point de vue ethnique comme d'un point de vue culturel, on peut considérer que ce continent est constitué de deux blocs distincts : l'Afrique du nord ou méditerranéenne d'une part et l'Afrique noire, ou plus exactement à forte majorité noire, d'autre part. Ces deux ensembles sont géographiquement séparés par les étendues désertiques du Sahara et du désert de Nubie.

Ce schéma ne se vérifie pas à l'est du continent dans le triangle formé par le Nil, la mer rouge et l'océan indien. Le Nil est une voie naturelle de communication entre ces deux parties et, aux latitudes subsaharienne de savane et de brousse, se dresse ici le verdoyant massif de l'Éthiopie, château d'eau de l'Afrique orientale. Puis, du nord vers le sud, la faille du Rift Valley, riche en lacs et en volcans, double puis prolonge cette voie naturelle du Nil jusque dans la partie australe de l'hémisphère sud.

Enfin, notons aux latitudes équatoriales, la présence d'une vaste zone forestière, qui évoque, par son importance, la forêt amazonienne. Elle occupe tout le cœur du continent. Elle génère bien sûr des habitudes de vie et des traditions différentes de celles que l'on rencontre dans les zones de brousse ou de savane.

Cette Afrique se caractérise par une grande diversité. Celle-ci est due, non seulement aux climats et aux pluralismes ethniques et culturels, mais aussi aux influences exogènes dont la plus importante fut la colonisation.

Les principaux éléments de la tradition

Une vie quotidienne liée à la terre

L'Africain est très lié à la terre qui lui fournit directement sa nourriture, les matériaux pour construire sa maison ou ceux qu'il utilise pour son artisanat. Il la considère souvent comme un être vivant de caractère divin avec lequel il entretient un dialogue permanent et qu'il vénère par de nombreux rites agraires. Femme terre et femme humaine ont la même sacralité et se doivent d'être fécondes. Les enfants ennoblissent une famille. Ils sont également source de richesse. Les garçons travailleront aux champs, garderont les troupeaux et assureront les vieux jours de leurs parents, les filles iront chercher de l'eau, aideront leur mère dans les tâches ménagères et il arrive que plus tard, elles apportent l'aisance par la dot que fournira le mari.



Lorsque le milieu s'y prête (forêt, mer, rivières) les populations pratiquent le prélèvement direct (chasse, pêche, ramassage). Sinon, elles se consacrent selon leurs coutumes, soit à l'agriculture, soit à l'élevage.

Un certain regard sur le cheval et sur le monde

Texte et photos © Stéphane Bigo Tous droits réservés 2005 – stephanebigo.com

L'africain traditionnel vit au rythme des saisons, il n'a pas tendance à modifier son milieu naturel. Il est fondamentalement conformiste (cf. Axelle Kabou).

L'agriculture se gère en fonction de la pluie

L'agriculture dépend de la saison des pluies. Il y en a deux en zone équatoriale et une en milieu tropical, de plus en plus courte au fur et à mesure que l'on remonte vers le nord. D'où, deux ou une cultures annuelles. Plus l'eau est abondante, plus les cultures sont variées. Dans les régions du Sahel, seules certaines variétés de mil ou de sorgho réussissent à pousser durant les trois mois de saison humide. La sécheresse y est toujours une menace.

Traditionnellement, la propriété du sol est collective et, c'est le chef du village qui attribue les terrains aux habitants pour l'emplacement de l'enclos familial (concession, jardins, champs de case) et des terres à cultiver. Lorsqu'elle est « privée », la terre appartient à un lignage, à un village ou une famille. Dans ce cas, elle devient marque de pérennité. Elle a le caractère sacré des lieux où siègent les esprits familiers et les âmes des ancêtres. Un homme pourra alors s'identifier par sa terre, il serait sacrilège de la vendre. De nos jours, dans les villages, il arrive bien souvent que même si la propriété s'est privatisée, le travail reste collectif.

D'une façon générale, en Afrique traditionnelle, un bien lié à la vie quotidienne (terrain, bétail, outils, instruments, objets familiers, cultuels..) possède souvent une **force magico-religieuse** et peut même avoir un caractère sacré s'il est considéré avoir une âme ou être habité par un esprit. Les biens « marchands » sont loin d'être une généralité comme dans le monde occidental.

Les méthodes de culture sont primitives et utilisent la houe, la serpe et le coupe-coupe. La **culture attelée**, encore très **peu répandue**, n'est pas dans la tradition de l'Afrique noire. Seuls les champs de case profitent des cendres et des ordures ménagères. Les sols sont souvent fragiles et certaines habitudes culturelles sont nuisibles (déboisement, labourage suivant les pentes, manque d'engrais). Les feux de brousse, pratiqués dans toute l'Afrique sahélienne, sont particulièrement nocifs : ils tuent les arbres, chassent la faune, favorisent l'érosion, détruisent l'humus, provoquent une chute importante de la pluviométrie, assèchent la nappe phréatique et en fin de compte entraînent la sahélistation de la région. Lorsqu'il s'engourdit dans des routines ancestrales, l'homme peut devenir l'agent de sa propre destruction.

Les travaux agricoles se répartissent selon la coutume entre les hommes et les femmes. Mais en général, ce sont **les femmes qui assurent le gros du travail**. Dans de nombreuses régions, elles ont leur propre champ, leurs propres greniers et donc leurs propres revenus. Travailleuses, réalistes, souvent très responsables, elles sont les piliers de la vie quotidienne.

En **Afrique tropicale**, nous sommes en présence d'une **civilisation du mil** (mil, millet, sorgho). La plupart des travaux de la femme s'ordonnent autour de la préparation de la boule de mil, base de l'alimentation. Cette céréale sert à la fabrication des boissons traditionnelles (dolo, bière de mil). Ses feuilles et ses tiges sont largement utilisées dans la fabrication des nattes, des palissades, ou des toits de la concession et servent en outre comme combustible ou comme nourriture d'appoint pour les bêtes.

Dès que les conditions le permettent les gens cultivent d'autres céréales (maïs, riz..), des légumineuses (pois, haricots..), des plantes à tubercules (igname, macabo, taro, manioc...), la banane plantain, des légumes, des piments, etc. En **Afrique équatoriale** les **tubercules** et les **bananes plantain** remplacent le mil comme alimentation de base.

La culture industrielle n'est pas une tradition africaine. Les principales sont le café, le cacao, le coton, la banane, les oléagineux (palmier à huile et arachide), l'hévéa, le tabac, la canne à sucre, le thé, le riz, etc.

L'accroissement démographique, les problèmes d'eau, les mauvaises habitudes agricoles, la pauvreté des sols, l'apparition des cultures industrielles ont tendance à rompre les équilibres naturels et à provoquer une sous-alimentation chronique en Afrique centrale et en Afrique de l'est (2.000 calories et 10 g de protéines par jour pour un besoin évalué par la F.A.O. à 2.700 calories et 40 g de protéine par jour). L'Afrique de l'ouest bénéficie d'une ration alimentaire plus satisfaisante.

Un élevage itinérant

L'élevage est traditionnellement l'apanage des peuples pasteurs, généralement semi-nomades (les Peuls et assimilés: Masais, Samburus, Foulbé, Mbororos...). Leurs villages sont habités toute l'année et seule la fraction jeune de la société (classe d'âge des enfants ou des guerriers) marche derrière les troupeaux. Ces peuples méprisent l'agriculture et considèrent que seul leur activité est noble. Chaque berger est responsable d'un troupeau qu'il accompagne partout, aux points d'eau et sur les lieux de pâturages qui peuvent être parfois très éloignés du village en saison sèche. Ils ont un rapport très personnel avec leurs bêtes.

La race de zébu qui constitue ces troupeaux produit peu de lait et peu de viande. Leurs propriétaires n'en ont cure. Leur richesse n'est pas liée à une quelconque rentabilité, elle est d'abord d'ordre honorifique et liée au nombre de bêtes qu'ils possèdent.

La présence de la mouche tsé-tsé nuit beaucoup au développement du cheptel. En raison de la pauvreté des sols, il faut souvent compter sept hectares de pâturage pour un bovin.

Dans certaines régions propices, les bovins sont élevés par des sédentaires qui les font paître près de chez eux et les font rentrer pendant la nuit dans leurs cases.

L'élevage de la chèvre et du mouton fait également partie de la tradition africaine. En particulier dans les territoires islamisés. Dans les régions sahéliennes, l'élevage du chameau (qui se contente de feuilles d'arbres et de maigres nourritures) est de plus en plus prisé.

En revanche, les grandes exploitations d'élevage ou les techniques de l'embouche ne sont pas dans la tradition africaine.

L'eau principe de vie

L'eau préside souvent à l'implantation des villages. Les régions équatoriales n'en manquent pas. En revanche dans les zones tropicales, elle peut devenir rare en saison sèche. Heureux sont les villages qui bénéficient de la proximité d'une rivière qui coule en permanence. Ailleurs, pendant la saison sèche, il faut creuser des trous parfois profonds dans les lits des rivières à sec ou des puits jusqu'au niveau de la nappe phréatique, ce qui ne règle pas toujours les problèmes, car cette nappe elle aussi peut s'assécher lorsqu'il n'a pas plu depuis longtemps. Par ailleurs, les points d'eau où des populations entières viennent puiser ont tendance à se polluer et propagent alors microbes et bactéries.

L'eau est un principe vital lié aux esprits. L'Africain, très ritualiste, n'a pas tendance à modifier la situation existante, même si elle se dégrade. D'autant plus que ce sont les hommes qui prennent les décisions et que la corvée d'eau incombe en général aux femmes. Peu importe qu'elles aient plusieurs kilomètres à faire avec de lourdes charges dans des terrains accidentés et qu'elles consacrent à cette corvée plusieurs heures de leur journée, le conformisme imprègne la vie de tous les jours.

Les retenues d'eau, les citernes, les réservoirs ou les forages ne sont pas des techniques indigènes. Ni a fortiori les reboisements qui favorisent la pluviométrie.



L'artisanat, l'affaire des castes

Le troisième volet des activités traditionnelles est l'artisanat pratiqué en général par les gens de castes, mais aussi par tout un chacun pendant ses heures de loisir. Les castes les plus connues sont celles des griots et des forgerons (voir le chapitre Organisation sociale). Les activités artisanales tournent autour du travail du coton, du cuir, du métal, du bois, de la vannerie ou du textile.

Le marché, coloré comme une fête

Les marchés où s'échangent les produits de ces activités sont des hauts lieux de la vie africaine. C'est là qu'on y vend ce que l'on a produit, qu'on y trouve ce dont on a besoin et que l'on communique avec le monde extérieur. Il y règne une animation bon enfant et sont souvent très colorés.

L'organisation familiale : parenté, ethnie, famille, matriarcat, polygamie, mariage, dot, la femme, successions

Nous abordons ici l'étude des réalités les plus fondamentales de l'Afrique noire. Et pour cause puisque ce sont elles qui régissent l'identité même de l'individu et plus précisément, son existence en tant qu'être humain.

Il est essentiel de comprendre que l'africain, avant de s'identifier comme individu, se définit d'abord par le faisceau croisé des groupes sociaux auxquels il appartient: il est de telle ethnie, de tel clan, de telle famille, de telle communauté villageoise, de tel sexe, de telle classe d'âge, de telle caste, de telle confrérie initiatique. Il est avant tout solidaire. Solidaire d'une communauté d'êtres vivants dans le monde du visible, mais aussi d'esprits et des âmes de ses ancêtres dans le monde de l'invisible. En Afrique traditionnelle, il n'y a pas d'exclus.

La parenté : un ancêtre commun

En fait, tout tient dans un concept déterminant : la parenté qui n'est autre qu'un groupe d'individus censés avoir un ancêtre commun, réel ou fictif. Ainsi en est-il de l'ethnie, de la tribu, de la famille ou de la caste. Les rapports de parenté créent un lien constitutif de droits, de privilèges et d'obligations. Ils codifient également les comportements et les attitudes que les membres du groupe doivent adopter les uns envers les autres, y compris leur façon de se parler. Rappelons la tradition de savoir-vivre qui exige une attitude humble vis-à-vis de l'ainé qui vous parle et qui interdit de le regarder dans les yeux. Vis-à-vis de l'étranger, il n'existe aucune obligation réciproque, mais plutôt une réticence, due peut-être au fait que dans le monde de l'invisible, il appartient à un réseau de forces inconnues donc dangereuses. Est-ce ce qui explique le phénomène des rivalités ethniques : le parent est un allié présumé, l'étranger un ennemi virtuel (cf Evans Pritchard).

Analysons de plus près quelques-uns de ces groupes sociaux qui définissent l'individu et créent la parenté.



L'ethnie : parenté au sens large et communauté culturelle

C'est la parenté au sens le plus large du terme. Elle se constitue autour d'une tradition historique ou d'un mythe qui fait souvent référence à un ancêtre glorieux ou à un personnage légendaire, lequel entoure, surveille, protège. (Communauté de mémoire).

Cette parenté va partager un ensemble de croyances, de rites, de codes, de symboles qui constitueront une communauté de valeurs.

Elle a un nom et une langue qui lui sont propres mais surtout partagera le sentiment d'une identité ou d'une originalité spécifique (conscience de groupe).

Nous voyons que, de ces points de vue, **l'ethnie constitue d'abord une communauté culturelle.**

Au sein de cette ethnie, on peut rencontrer (cf. Doyen L. V. Thomas) : la tribu qui procède d'un ancêtre légendaire descendant de l'ancêtre ethnique; le clan, division de la tribu se rattachant également à un ancêtre généralement représenté par un animal totémique; le lignage, ensemble des descendants d'un même ancêtre historique, et enfin la famille dont le chef est le patriarche encore vivant. Mentionnons également les castes qui forment une corporation héréditaire dont l'ancêtre a passé une sorte de contrat initial avec le génie détenteur d'un savoir déterminé (cf. Cheik Anta Diop).

Cet ancêtre commun, divinisé, définit une parenté qu'il sacralise. A travers lui, l'âme-individu fait partie intégrante d'une âme-lignage, d'une âme-clanique ou d'une âme-ethnique. **L'identité de l'Africain** est, par l'intermédiaire de ses ancêtres, à la fois sociale et religieuse.

La famille, pierre angulaire de l'édifice social

La famille africaine a une importance considérable. Elle est la pierre angulaire de l'édifice social. Elle doit toujours être entendue au sens large, plus proche de la notion de parentèle que celle de famille au sens occidental du terme. Elle est constituée par la descendance d'un ancêtre commun, soit par les hommes (patrilignage), soit par les femmes (matrilignage), soit par les deux voies (filiation bilatérale), rassemblée en un même lieu et soumise à l'autorité d'un chef unique, parfois entouré d'un conseil où chacun joue son rôle.

Pour comprendre cette notion de « **grande famille** » on peut faire un certain nombre de remarques :

- § La famille africaine existe « en soi ». Elle est sujet de droit, c'est-à-dire qu'elle forme une **entité**, une personne morale pourrait-on dire. Le chef de famille est celui qui la gère. S'il décède sans avoir désigné de successeur (généralement homme ou femme parmi ses enfants), celui-ci peut être son fils aîné, mais également son frère le plus âgé ou encore le représentant de la femme la plus âgée dans les systèmes matriarcaux.
- § **La hiérarchie est primordiale** dans les relations entre membres de la même famille. Elle va de l'aîné au cadet, que ceux-ci soient de générations différentes ou non, à tel point qu'un auteur (F. Héritier) a pu écrire: « le rapport aîné/cadet peut être traduit en termes de générations, comme s'il s'agissait d'un rapport de père à fils et non d'un rapport entre frères ». On est toujours l'aîné ou le cadet de quelqu'un. Ce lien de dépendance peut aller très loin : le cadet travaillera pour l'aîné qui lui devra en compensation la dot nécessaire à son mariage et qui pourra donc l'empêcher s'il le désire. L'aîné/chef de famille est le gardien des richesses du patriarche défunt et à ce titre doit secourir les membres de sa parentèle en cas de besoin.
- § La famille africaine peut être « **famille lignage** » qui regroupe des parents mais aussi « **famille maison** » qui peut comprendre des esclaves et des étrangers.
- § Si l'on est certain de la descendance d'une femme, on n'est jamais sûr de celle d'un homme d'où, la **matrie**, la prépondérance des enfants de la sœur par rapport à ceux du chef de famille (voir « le matriarcat » ci-après).
- § La relation avec le père est faite de crainte et de respect, celle avec la mère est pénétrée d'amour et d'affection. « Notre père est aussi celui de tout le monde, notre mère nous est réellement propre, dit

Cheik Anta Diop ». Notons que l'attitude distante du père est voulue. Elle a un objectif pédagogique et vise à donner aux filles l'indépendance vis-à-vis de l'homme et aux garçons autonomie, force de caractère et virilité.

Le matriarcat consacre la prééminence de la mère

Le **matriarcat** est général en Afrique depuis l'aube des temps. Il sous-tend toute l'organisation familiale même lorsqu'elle est devenue patriarcale sous les influences religieuses (Islam, Christianisme) ou celles des colonisateurs. Il est important de nous y arrêter un peu si l'on veut comprendre la nature des liens qui unissent la famille africaine.

Le matriarcat se caractérise par une organisation sociale et familiale qui se structure **autour de la mère** de famille. Il est fondé sur la croyance que c'est elle la créatrice de vie à l'origine de la descendance, le père n'ayant qu'un rôle secondaire de fécondateur. (Dans la conception patriarcale, c'est l'homme qui fait naître le fœtus avec sa semence, la femme se bornant à le faire venir à maturité. Le patriarcat serait le fait des sociétés nomades et le matriarcat celui des sociétés sédentaires et agricoles.) La femme y est le pilier de la cellule qu'est la famille, à la fois maîtresse de la maison qu'elle peuple d'enfants, dispensatrice d'affection et de soins, productrice et gardienne des vivres qu'elle transforme en nourriture.

Le matriarcat est caractérisé par le fait que c'est **l'homme qui quitte son clan pour rejoindre celui de son épouse**. Il reste un élément étranger qui peut être répudié. Le rôle principal est dévolu au frère aîné de la mère c'est-à-dire l'oncle, qui est en général le véritable chef de famille. Ce frère est celui qui assiste sa sœur, la représente en tous lieux et prend sa défense en cas de besoin. Il transmet son nom à ses neveux ainsi que la totalité de ses biens à son décès. C'est lui qui assure la véritable paternité, l'assistance en cas de nécessité, et son avis est prépondérant dans les décisions qui concernent leur avenir. .

Il résulte de cette tradition un état d'esprit qui existe même quand le matriarcat a disparu : **l'importance particulière des oncles** et tantes maternels de qui l'on attend bienveillance, conseils et assistance. La mère a en tout état de cause un caractère sacré (un serment qui l'invoque ne peut être violé) et l'enfant lui doit déférence, amour et affection. « On est ce qu'est sa mère et la moitié de ce qu'est son père ». Toute la société africaine est convaincue que le sort de l'enfant dépend d'abord de sa mère et en particulier que sa réussite est liée au labeur qu'elle aura accompli. Le demi-frère, fils d'une autre épouse du père, est un concurrent qu'il faut égaler ou surpasser pour montrer la supériorité de sa propre lignée maternelle.

La polygamie, une vieille habitude

La polygamie est une coutume très ancrée en Afrique traditionnelle. Les réformes actuelles basées sur l'égalité des sexes, l'émancipation de la femme et la reconnaissance de ses droits, ont tendance à la faire reculer. A noter que la polygamie est plus de nature à créer des problèmes entre les épouses et leurs enfants lors du décès du chef de famille que la monogamie.

Le mariage, pacte entre deux familles

C'est le **mariage** qui crée la famille. Traditionnellement, il n'est pas un contrat entre deux individus mais un pacte souscrit par deux familles. Il scelle l'union entre deux parentèles. Il est précédé par des fiançailles qui peuvent avoir lieu lorsque les futurs époux ne sont encore que des enfants. De toute façon, le consentement des intéressés n'était pas requis. Ceci pour le premier mariage, car pour les suivants, les règles s'assouplissent et le mari peut choisir lui-même ses autres épouses. Signalons chez les Peuls la coutume du mariage-don : un homme peut donner sa fille, généralement avec une dot, à un homme pieu et de bonne réputation pour lui manifester son estime.

Chez les Bakakas, ethnie de la forêt camerounaise, le père de la promise, contacté par une délégation de la famille du prétendant, fournit une liste des personnes clés à voir pour obtenir le consentement. Cette délégation « frappe à la porte » des personnes désignées. Au cours de la réception, le futur époux « se présente » et décrit toute la généalogie dont il fait partie. Les visiteurs offrent des présents à la personne visitée. Celle-ci, en retour, sert un plantureux repas à ses hôtes. Ces visites officialisent l'union et « lient les

morts » des deux familles. Elles confèrent un caractère sacré au mariage. On conçoit que, dans ces conditions, le divorce devienne difficilement imaginable.

Actuellement, on assiste souvent à **trois cérémonies distinctes** pour une union africaine: le mariage coutumier, le mariage civil et le mariage religieux. Le premier, authentiquement africain, est le plus important, il scelle l'union devant les ancêtres

Les mariages sont assortis de règles strictes concernant les groupes au sein desquels ils peuvent s'effectuer. Certaines n'autorisent le mariage qu'à l'intérieur de certaines catégories d'individus : la caste, la tribu ou l'ethnie : c'est l'endogamie. D'autres au contraire stipulent que le mariage n'est possible qu'à l'extérieur de certains groupes : l'alliance jusqu'à un degré de parenté souvent éloigné va empêcher le mariage : c'est l'exogamie.

La dot, compensation matrimoniale et facteur de stabilité

Ces mariages sont assortis d'une dot ou plus exactement d'une compensation matrimoniale, valeur qu'il convient de remettre à la famille de la future épouse pour que le mariage soit valable. Elle a **plusieurs fonctions** :

- § **économique** car elle vient compenser la perte de la force de travail que subit la famille de la jeune fille du fait du mariage,
- § **sociale** : elle est un élément de stabilité du mariage (le mari qui répudie sa femme perd la dot et la femme qui veut divorcer doit la rembourser),
- § **religieuse** : elle est une offrande aux dieux du clan et scelle le sacrement; sentimentale car elle permet d'évaluer le sacrifice que la famille du futur époux est capable de consentir pour sa future belle-fille.

Cette dot était traditionnellement payée en bétail, objet artisanaux, produits de la culture ou même en prestations : le futur époux demeure pendant une certaine période auprès de ses futurs beaux-parents et se met à leur service. Enfin, le paiement de cette dot était la preuve que le mariage était conclu. Dans certaines régions cette tradition est encore très forte. Dans les régions sous influence chrétienne, il arrive que les parents de la promise dotent leur fille pour l'aider à s'installer, comme c'est l'usage dans les pays occidentaux.

Primitivement dans certaines ethnies, aucun âge matrimonial n'était exigé et les enfants pouvaient se retrouver promis en mariage alors qu'ils n'étaient pas encore en âge de concevoir. En dehors de ces cas exceptionnels, il faut que le garçon appartienne à une classe d'âge qui l'autorise à prendre femme. Quant à la fille, elle doit être nubile.

Les époux sont astreints aux **obligations** de cohabitation, de fidélité et d'assistance mutuelle. Le mari a le devoir d'observer le « **tour de nuit** » à l'égard de ses femmes. Dans certaines conditions, la femme peut quitter le domicile conjugal et se réfugier chez ses parents.

Le mari africain possède la **puissance maritale**. Il commande à son ou ses épouses. Les charges du mariage pèsent à titre principal sur le mari, et à ce titre, il administre généralement les biens de sa femme.

L'épouse assiste le mari dans sa tâche de chef de famille et lui doit obéissance. Le régime matrimonial traditionnel le plus répandu étant la **séparation de biens**, elle peut aussi gérer ses propres biens.

Signalons également le **concubinage** qui peut être une situation normale lorsque l'homme est pauvre et qu'il ne peut payer sa dot. Anciennement, il existait également lorsqu'un homme libre épousait une femme esclave.

La femme, l'avenir de l'Afrique ?

Dès son plus jeune âge, elle aide sa mère et participe aux travaux du ménage. Dès sa puberté, elle se marie. La femme africaine traditionnelle passe sans transition du stade d'enfant à celle de mère

de famille. L'état de « jeune fille » n'existe pas. A partir de là, toute sa vie s'ordonne autour de deux fonctions essentielles : donner la vie et nourrir.

Les rites d'initiation et de puberté visent à lui donner la plus grande fécondité possible. Or, de nombreux mythes lui attribuent une bisexualité originelle qui prend souvent la figure des jumeaux. Les initiations ont alors pour but de briser cette ambivalence sexuelle contraire à la reproduction du groupe. D'où, semble-t-il, la pratique de l'excision.

La stérilité de la femme est une opprobre. Elle est cause de répudiation de la part du mari et dans certaines sociétés, la femme doit prouver sa fécondité pour s'installer chez son époux. Nous voyons combien le « rapport sexuel protégé » va à l'encontre de ce culte de la fertilité. En revanche, dans certains cas, une femme détentrice d'un pouvoir politique est considérée comme femme-homme et il est admis qu'elle s'abstienne de procréer.

Chez les Bamiléks (Cameroun), « en tant qu'héritière d'une aïeule, la femme est respectée et même redoutée par les membres de sa parenté maternelle ; en tant que fille, elle est cédée, échangée ou donnée, sans autre considération que l'intérêt du père ; en tant qu'épouse, elle est soumise par son mari à une stricte discipline » (J. Hurault).

Ses actes sont réglés, comme souvent en Afrique, par des rites ou des interdits, parfois lourds de conséquence. Citons comme exemple cette croyance, largement répandue, que le premier lait (le précieux colostrum) est présumé mauvais et qu'il faut vider le sein avant de nourrir l'enfant. Ou cette pratique du gavage du nourrisson, source de morbidité ou même de mortalité, qui consiste à lui faire ingurgiter de force une grande quantité d'eau chaude au cours de gavages successifs. En ce qui concerne la limitation des naissances, malgré un problème démographique qui commence à devenir sérieux sur le continent, l'état d'esprit est toujours que la fécondité est une bénédiction du ciel. Une descendance abondante procure toujours aux parents respect et considération dans le village.

Comme tous les Africains, la femme aime se déplacer et même dans les sociétés les plus rigides, son mari ne peut lui refuser ce droit. En particulier quand il s'agit de rendre visite à sa famille, quand bien même celle-ci habiterait un village très éloigné. Dans sa vie de tous les jours, c'est elle qui doit aller chercher du bois, se rendre au puits ou au fleuve pour s'approvisionner en eau et aller au marché. Ces obligations nécessitent parfois de longs trajets et peuvent représenter des dangers (bêtes fauves, hommes malveillants, génies malfaisants...), aussi sort-elle généralement accompagnée de voisines ou d'amies avec lesquelles elle passe finalement beaucoup de son temps.

Le travail féminin ne connaît pas de répit d'autant plus que la division du travail est une question de principe en Afrique traditionnelle : l'homme, même s'il n'a rien à faire, ne saurait la relayer ou l'aider dans les tâches qui lui incombent. Dès le matin, elle prépare le repas tout en s'occupant de son dernier-né dont elle ne se sépare jamais. Elle a la charge de toute la vie domestique. Elle participe aux travaux agricoles. Elle a souvent son propre champ, ses propres greniers ou ses propres bêtes. Enfin, elle s'adonne à l'artisanat qui peut être alimentaire, textile ou autres, tels que la vannerie ou la poterie. Rarement ses mains restent en repos mais le produit de son travail reste sa propriété personnelle.

Ce sont souvent d'excellentes marchandes : à Lomé, au Togo, elles ont créé une association et on les appelle les « Nana-benz » car elles roulent habituellement en Mercedes, symbole de leur réussite économique mais aussi politique. Au Nigeria, les marchandes d'étoffes regroupées également en associations, ont obtenu le droit de vote pour les femmes.

La femme, même la plus modeste, s'est toujours parée. Ses maquillages, tatouages, scarifications ou bijoux sont destinés à la rendre séduisante, mais aussi indiquent sa condition, son rang, sa famille. La chevelure africaine a toujours été l'objet de beaucoup de soins, y compris chez les hommes, et demandent parfois des heures de travail. Pour les deux sexes, la coiffure est souvent un moyen d'identification sociale. Notons que les scarifications peuvent avoir plusieurs significations : identification ethnique, médication permanente, « blindage » magique, reconnaissance d'un fait d'arme.

Successions dans l'Afrique ancienne

Les biens ont souvent un caractère symbolique, voire sacré (Cf. le paragraphe concernant l'agriculture). Ils appartiennent à la collectivité familiale. De ce fait, une personne est désignée par l'assemblée de famille pour remplacer le chef défunt en tant que gérant des biens de cette collectivité. Selon le système patri ou matrilineaire, le successeur est désigné, soit parmi les descendants par les hommes, soit parmi les descendants par les femmes. En principe, il est toujours de sexe masculin.

Certaines coutumes font une distinction parmi les biens : certains (terres, marigots, pâturages, arbres) vont au successeur désigné par la famille; les biens de culture et les instruments de chasse vont aux enfants; tout ce qui touche aux fétiches va aux neveux maternels.

Tradition religieuse. L'importance du monde de l'invisible

Si l'on veut comprendre l'Afrique, il est indispensable d'appréhender le **domaine religieux** car il imprègne **profondément la mentalité** des individus. Autant les sociétés à technologie avancée sont devenues matérialistes et ont éloigné de leur quotidien le domaine du sacré, autant celui-ci reste prépondérant en Afrique.

Les deux termes que l'on utilise lorsque l'on parle des religions traditionnelles sont assez loin de recouvrir la réalité religieuse de l'Afrique noire : l'**animisme** prête une âme à tout ce qui nous entoure (êtres vivants, objets, phénomènes naturels) et le **fétichisme** est le culte des objets auxquels on attribue un pouvoir magique.

En réalité, l'**élément clé** de cet univers religieux est l'existence de ce que les Douala appellent le Ndimsi, le **monde de l'invisible**. Il est la face cachée des choses, le domaine des esprits et des forces occultes (êtres surnaturels, génies, démons, âmes errantes, ancêtres..) mais aussi le lieu des intentions secrètes, des desseins voilés. **Chaque homme y a son double**.

La plupart des mythologies africaines considèrent qu'un Dieu fut à l'origine de la création du monde mais qu'ensuite il s'en désintéressa. En revanche une cohorte d'esprits, de génies et de forces diverses peuplent l'univers. Ils sont presque tous malfaisants et ont une tendance un peu trop marquée à s'intéresser aux affaires humaines.

Il existe des personnes qui ont le don de la double vue (soit parce qu'ils le possèdent naturellement, soit parce qu'on leur a « ouvert les yeux ») et qui donc, voient ce qui se passe dans ce monde invisible. On pourrait les classer en trois catégories : les **devins** qui voient mais n'ont pas le pouvoir d'agir sur les esprits; les **sorciers** qui, eux, ont ce pouvoir mais le mettent au service des forces du mal (magie noire); enfin les **guérisseurs**, sorte d'exorcistes, qui ont également ce pouvoir et l'utilisent pour essayer d'empêcher ces forces du mal de nuire (magie blanche).

Les **esprits** sont **surabondants** et leurs pouvoirs aussi variés que l'imagination humaine (cf. Mary Kingsley). Il y a des esprits forts et des esprits faibles mais ils ne sont jamais omnipotents. Tous sont susceptibles d'être utilisés pour satisfaire les désirs de l'homme par le biais de pratiques magiques. Revers de la médaille : on ne peut jamais se fier totalement à eux. Ils sont un peu comme le lion avec leur dompteur: capables de manger le magicien qui a tenté de les apprivoiser.

Ces esprits vivent dans le monde invisible mais aussi dans les rochers, les arbres, les rivières ou s'incarnent dans les animaux. Tel homme refusera d'abattre l'éléphant qui a dévasté ses plantations car il affirme que l'âme de son propre père s'est logé dans l'animal, (il pourrait aussi être son totem ou l'interdit lié à sa caste). Un des exécuteurs des hautes oeuvres des sorciers de la région de Douala est le *nyungu*, serpent redoutable et bien sûr invisible, que les sorciers utilisent pour voler, punir ou tuer. Citons également la **sorcellerie de l'Ekong** dans cette région du monde. Les gens voient leurs voisins dépérir puis mourir alors que d'autres s'enrichissent sans raison apparente. Que s'est-il passé ? Probablement parce que celui qui s'éteint mystérieusement s'est fait voler son double par des sorciers au service de ceux qui prospèrent. Laissons un

Un certain regard sur le cheval et sur le monde

Texte et photos © Stéphane Bigo Tous droits réservés 2005 – stephanebigo.com

guérisseur expliquer la technique des sorciers de l'*Ekong* (« Les yeux de ma chèvre » Eric de Rosny) : « - On prend ton nom, tu vas mourir. Ceux qui te tuent achètent quelque chose qui te ressemble parfaitement. On prend ta forme, on fabrique une grande poupée. C'est là sur le lit et tout le monde pleure. Mais toi, tu es à côté et tu vois tout. On t'a mis quelque chose sur la bouche et tu ne peux plus parler. Tu es comme un chien obéissant à son maître qui l'a tué. Et la famille va enterrer ta copie conforme en croyant qu'elle t'a enterré. Après l'enterrement, les gens de l'*Ekong* te déterrent. Le cercueil reste vide. On t'amène chez celui qui t'a acheté, on te reconstitue et à dater de cet instant, tu travailleras pour lui comme manoeuvre ».

Signalons que dans le monde de la magie, le **sang** est l'expression de la **force spirituelle de la vie**. D'où son importance dans de nombreuses pratiques de sorcellerie.

Il est à noter également la facilité avec laquelle les esprits se font « piéger » et peuvent donc être enfermés dans des objets comme des masques, des récipients ou des amulettes. Le **fétichisme** en Afrique n'a rien à voir avec l'idolâtrie. Grâce à l'esprit qu'il contient, l'**objet a une force magique** et agit comme un charme pour protéger, rendre invisible, détourner les balles ou les coups ou au contraire pour envoûter, nuire ou tuer. Lorsque l'esprit quitte l'objet, celui-ci n'est plus qu'une écorce vide.

Pour l'Africain, tout est lié, **il n'y a pas d'effet sans cause magique**. L'accident, la maladie, la malchance, l'insuccès, la mort, bref, tout élément anormal survenant dans l'existence d'un individu est le fruit d'agissements provoqués. La première chose à faire lorsqu'on constate cette anomalie sera donc de chercher le ou les coupables. En ce qui concerne un décès, le problème est d'autant plus sérieux que l'âme du défunt essaiera de se venger auprès de ses proches. D'où les **rites funéraires** pour qu'elle accepte de partir et ne plus revenir importuner les vivants. Ceci n'en termine pas pour autant la question, surtout si le défunt était un homme ou une femme important. Pour que son âme puisse jouer pleinement le rôle qu'il avait dans la vie, il importe de la diviniser. D'où les nombreuses **pratiques d'ancestralisation** qui peuvent s'étaler sur deux ou trois ans durant lesquelles le crâne du défunt jouera souvent un rôle prépondérant. On les compare parfois aux rites d'initiations des enfants passant dans la classe d'âge des guerriers.

Organisation sociale : classes sociales, classes d'âge, castes, monarchie, esclavage, justice

Lorsqu'on se penche sur la sociologie historique du continent, se dégage le sentiment d'un équilibre stable au sein de la société africaine ainsi que celui d'une grande richesse culturelle. Le système de valeurs qui sous-tend l'organisation sociale est intéressant à plus d'un titre; en particulier, parce que c'est un système anti-exclusion, chaque individu s'intègre dans une structure solidaire qui lui donne une place, un rôle et une identité.

On a déjà vu que la condition et le statut de l'homme dépendent essentiellement de sa parenté. Dans les royaumes de l'Afrique ancienne, l'organisation sociale découle de ce système.

Les classes sociales, trois grandes catégories

En Afrique traditionnelle, l'ordre est monarchique et la société est divisée en trois classes : les hommes libres, les hommes de caste et les esclaves. Le modèle ci-après exposé, même s'il souffre des exceptions, donne une idée assez



Un certain regard sur le cheval et sur le monde

Texte et photos © Stéphane Bigo Tous droits réservés 2005 – stephanebigo.com

juste de cette organisation. Actuellement, les esclaves ont en principe disparu et la notion de caste a beaucoup perdu de son importance.

Les hommes libres : le notable et l'agriculteur

Les hommes libres se divisent en trois catégories : les princes du sang qui font partie de la famille régnante, les **aristocrates** où l'on trouve les courtisans, les guerriers, les personnages religieux, les gros possédants mais aussi le **paysan** qui constitue la masse rurale, pauvre, repliée sur elle-même, exploitée mais fière d'appartenir à la noblesse.

Les hommes de castes, investis d'une mission divine

Ce sont les artisans, les griots ou les mimes. Comme les corporations du Moyen-Âge, elles sont spécialisées dans une activité déterminée. Selon les sociétés, il y aura la caste des forgerons, des artisans du bois, des tisserands, des cordonniers, des griots, des bouffons... Ces professions sont héréditaires et à cette hérédité (qui crée un véritable monopole) s'attache une **signification religieuse** : l'esprit qui devait enseigner à l'humanité l'exercice de cette activité a passé accord avec l'ancêtre de la caste et a conféré, à lui et à sa descendance, l'habileté nécessaire à cette pratique. Il en résulte que, même si un étranger assimilait parfaitement toutes les techniques du métier, il ne pourrait le pratiquer sans risques d'ordre magique.

Chaque caste a sa propre histoire mythique de laquelle découle le nom des différents lignages, l'animal lié au clan et même la réputation (d'intelligence, de naïveté, d'habileté...) des membres du groupe. Elle a en général une danse qui lui est propre. Les adultes masculins ont souvent des rôles importants dans les sociétés secrètes tandis que leurs épouses exercent une activité particulière (« matrone », teinturières, potières, ou chanteuses, danseuses, musiciennes chez les griots). Deux castes ont une importance particulière : les **forgerons** et les **griots**.

Les **forgerons** sont très redoutés pour plusieurs raisons: d'abord, ils sont considérés comme les **maîtres du fer et du feu**, ce qui leur donne une puissance redoutable ; ensuite, ils détiennent le secret de la fabrication de produits magiques qui servent à la fabrication de sortilèges qui provoquent la mort ; enfin ils sont généralement les **grands prêtres de sociétés secrètes** et de confréries magico-religieuses.

Dans certaines ethnies (Rumsiki du Cameroun par exemple), ce sont les forgerons qui président aux cérémonies funéraires.

Regardons de plus près la caste des **Noumous, forgerons du Mali** :

Voici **une des versions du mythe** : à l'origine, l'ancêtre et ses enfants virent fondre des cailloux alors qu'ils se chauffaient à un grand feu. Ils ramassèrent ce qu'il en restait et constatèrent que c'était un corps dur qu'ils n'arrivaient pas à briser : du cuivre. Ils en firent des armes. Plus tard, ils découvrirent l'or et le fer.

L'animal lié à la caste est le caïman car l'ancêtre, à la suite d'une défaite, s'était précipité dans le fleuve où il avait été transformé en caïman pour pouvoir échapper à ses ennemis.

Le nom de Noumou provient du nom de cet ancêtre : Noun Mansadia.

Sans les Noumous, pas d'outils donc pas d'agriculture mais aussi, pas de cérémonies agraires et donc pas de bonnes récoltes.

Ces forgerons sont les **grands maîtres de génies invisibles** dont le culte s'accompagne de rites absolument interdits aux femmes, aux enfants et aux profanes sous peine de mort sans rémission. Ils sont également chargés de l'entretien de fétiches qu'il faut constamment arroser de sang de poulet et couvrir de plumes. Ils construisent et mettent en activité des hauts fourneaux qui donnent lieu à des cérémonies magico-religieuses. Ils reçoivent les serments sur leur enclume et leur marteau considérés comme des objets sacrés et donc habités par un esprit qui punira les parjures.

Les Noumous sont en outre **guérisseurs**. Ils connaissent le pouvoir de certaines plantes et soignent des maladies infectieuses ou des morsures de serpents.

Ils pratiquent même la **chirurgie** et sont capables d'ouvrir un abcès, réduire une fracture ou extraire une balle. Ils ont un rôle important lors des rites de passage. Ce sont eux qui pratiquent la circoncision, soignent les jeunes circoncis et les préservent contre les esprits du mal.

Les Noumous sont polygames et exogames. Leurs **femmes** font de la **poterie** et accompagnent chacun de leurs gestes de mots rituels qu'elles murmurent entre leurs dents. Elles servent de coiffeuses aux autres femmes. Elles sont également **chargées de l'excision des jeunes filles**.

Ces forgerons ont une danse particulière appelée Tagué où les gestes du danseur (mimant un bûcheron qui abat un arbre) symbolisent la lutte des forces du bien contre les puissances du mal.

Voyons maintenant la **caste des Diély, griots bambara** :

Le mythe : une version de la légende indique que deux frères livrèrent à un buffle magique une chasse au cours de laquelle le cadet se comporta si brillamment que l'aîné, qui avait eu peur, se mit à chanter ses louanges. Le cadet en fut enchanté et lui dit: « - Si tu étais griot, personne ne pourrait rien te refuser ». Encouragé par ces paroles, l'aîné, dont l'éloquence devint célèbre, fit profession de flatter ses semblables qui le comblèrent de dons. C'est pourquoi les Diély ont la réputation d'exploiter la naïveté et la crédulité des riches et des puissants pour s'enrichir. Mais le flatteur ne vit-il pas aux dépens de celui qui l'écoute ?

L'interdit lié à cette caste est le varan d'eau qui fit découvrir à l'ancêtre une réserve d'eau en pleine brousse et le sauva ainsi d'une mort certaine. On ne peut donc le manger ou lui nuire.

Les Diély sont les **archivistes verbaux** et les **généalogistes attitrés** de certaines familles nobles qui les entretiennent et avec lesquelles ils partagent joies et déboires. Comme les trouvères du Moyen Age, ils chantent les hauts faits des ancêtres de ces familles en les entourant de ce merveilleux si apprécié des Africains.

Ce sont également les **musiciens** qui ouvrent les cortèges. L'une de leur plus noble tâche consiste à **entretenir l'ardeur combative des guerriers** sur les champs de bataille et à relever leur courage défaillant. Au retour, ils chantent les hauts faits des combattants ou conspuent les lâches.



Les Diély sont doués d'une **mémoire prodigieuse** et d'un parfait **esprit d'à propos**. Ils doivent avoir réponse à tout et ne jamais perdre leur sang-froid. Ils peuvent être redoutables lorsqu'ils s'attaquent à des avarés ou à des ennemis dont ils ont juré la perte. Ils ont droit à l'impunité et peuvent dire tout ce qui leur passe par la tête. On dit qu'un griot peut devenir fou pendant sept ans sans qu'on s'en aperçoive !

On voit comme leur rôle pouvait être important dans un contexte où l'écriture n'existait pas. Ils étaient souvent les directeurs de conscience des chefs auxquels ils étaient attachés. Ils servent d'intermédiaire dans les questions matrimoniales et d'**éléments conciliateurs** en cas de discorde.

Lorsqu'ils ne sont pas liés à une famille, ils sont généralement ambulants et vont de village en village.

Ils sont polygames et exogames. Leurs **femmes** sont souvent des **chanteuses** de grande réputation.

Ils ont une danse particulière appelée sandiya, encore très en vogue et leurs principaux instruments de musique sont le balafon (sorte de xylophone), une sorte de guitare et le tamâni petit tambour au son aigu. Un Diély qui jure par ses instruments sera toujours considéré comme ayant dit la vérité.

De tous temps, les esclaves

Ils peuvent avoir pour maître aussi bien des nobles que des hommes de caste. Ils entrent également dans **plusieurs catégories**.

A l'origine, l'esclave est le captif, le vaincu qui fait partie du butin que l'on ramène d'une guerre ou d'une razzia. Ils sont « la chose » de leur vainqueur ou de leur maître et leur statut social est très variable.

Ils peuvent faire partie d'une association, sorte de classe d'âge qui leur donne un statut plus enviable que celui des autres esclaves. Ils peuvent être attachés à la personne du roi et selon leurs mérites, faire partie du corps d'élite de sa garde personnelle... ou au contraire être affectés aux plus basses besognes.

Ceux qui sont esclaves de case ont souvent un sort plus agréable car ils sont intégrés à la vie d'une maison. Encore faut-il distinguer entre l'**esclave de la maison de la mère** avec laquelle les enfants ont des liens étroits d'affection (qui a toute chance de devenir le domestique apprécié et le confident respecté de la famille) et l'**esclave de la maison du père** qui sera plus isolé, étant donné que la relation du chef de famille avec sa progéniture est elle-même plus distante.

Au bas de l'échelle, certains esclaves ont un sort particulièrement pénible. Ils sont chargés de toutes les basses besognes et traités comme des animaux.

Ils n'ont qu'une **valeur de capital** et peuvent être vendus, échangés, mis en gage, donnés sans considération de leur situation familiale.

Certains esclaves, acquis par héritage ne pouvaient être vendus. Si leur maître le permettait, ils pouvaient jouir librement des biens qu'ils avaient gagnés en travaillant à leurs heures libres. Ils pouvaient même racheter leur liberté (toujours avec l'accord du maître). Parfois certains esclaves étaient **affranchis** du fait que leur maître mourrait sans héritier direct. En principe, les enfants d'un homme libre avec une femme esclave étaient libres, ce qui pouvait entraîner l'affranchissement de leur mère. Enfin notons que dans la monarchie de Cayor, le généralissime de l'armée était un esclave qui représentait d'ailleurs cette classe sociale au sein du gouvernement.

Relations entre les différentes classes sociales, une question de rang et d'honneur

Elles sont profondément originales et révèlent une organisation de type aristocratique de la société. La **conception africaine de l'honneur** veut que la classe supérieure des hommes libres (qui ne peut en principe exercer de travaux manuels, sauf les travaux agricoles) ne puisse, sans déchoir, exploiter les ressortissants des castes inférieures. Même s'il est moins riche, un homme libre doit donner à un homme de caste s'il le lui demande. En échange, ce dernier doit lui marquer sa considération sur le plan social. Nous sommes loin des conditions qui président à la lutte des classes !

A part celle de l'esclave de dernière catégorie, la position la moins confortable est finalement celle de l'homme libre et pauvre, car rien ne s'oppose à ce qu'il soit exploité par ses pairs plus puissants, ni qu'il supporte à lui seul la quasi-totalité des charges fiscales de la société.

Les classes d'âge : l'africain ne cesse de grandir

Le système des classes d'âge est **un des traits fondamentaux** de la culture africaine, même s'il est parfois absent dans certaines ethnies. Il répond à ce désir d'ordre et de hiérarchie que l'on constate toujours dans les sociétés africaines. Ce système prend des formes variées selon les ethnies et a fait l'objet d'études longues et complexes de la part des anthropologues. Retenons une sorte de **schéma type** :

D'enfant insouciant attaché à sa mère, le jeune garçon passera dans la classe d'âge des adolescents au cours d'une initiation (au cours de laquelle il sera circoncis) qui le préparera à ses fonctions de guerrier ou de responsable des troupeaux. Parvenu à l'âge adulte, il franchit un nouveau seuil qui lui permettra de fonder une famille. Plus mûr, il sera initié à d'autres secrets et accèdera à d'autres responsabilités. Au déclin de sa vie, il devient « ancien » respecté, voire vénéré, détenteur de secrets importants, toujours consulté pour la palabre et les décisions majeures. Une fois décédé, s'il est jugé digne, il sera « ancestralisé » au

cours d'un rituel complexe, c'est-à-dire élevé au rang des esprits protecteurs du village.

En ce qui concerne les femmes, la notion de classe d'âge est moins marquée. La fille dès qu'elle atteint sa puberté, passe directement de sa situation d'enfant à celle de femme mariée à la suite d'une cérémonie d'excision. Ensuite son statut ne bouge pratiquement plus, même s'il est différent selon son rang d'épouse.

Nous voyons que, au fur et à mesure qu'il franchit les étapes de sa vie, l'Africain s'inscrit dans une structure au sein de laquelle il prend de plus en plus d'importance, **de la naissance jusqu'à sa mort** et même au-delà, **il ne cesse de grandir**. Bel exemple pour nos sociétés matérialistes qui rejettent les improductifs et les laissés pour compte. A souligner que le complexe d'Œdipe si présent dans nos sociétés occidentales, n'a pas l'air d'affecter outre mesure les adolescents africains au sein de leur classe d'âge de « guerrier ».

Remarque concernant **circoncision et excision** : il semblerait que dans la tradition africaine, l'enfant n'a pas un sexe encore bien défini, il a une nature double, à la fois de garçon et de fille. Lors de la puberté, ce sexe s'affirme et il y a lieu de le consolider dans son état : supprimer la part féminine du sexe masculin (le prépuce qui correspond aux grandes lèvres) et le clitoris chez les filles (équivalent féminin du gland masculin). L'enfant devient ainsi homme ou femme à part entière. Voilà comment la raison qui se mêle de tout, y compris de contrarier la nature, justifie la barbarie.

Exemple type : Structure de la société peule (Boubacar Hama Beïdi):

La famille est **patriarcale** bien que de **tradition matriarcale**. L'enfant appelle *baaba* (papa) son père et les frères de celui-ci. Il appelle *inna* (maman) sa mère, les sœurs de celle-ci et les belles-sœurs de son père. Il a donc pour frères et sœurs, les siens propres, les enfants des sœurs de sa mère et ceux des frères de son père.

Il appelle *kaw* (oncle) les frères de sa mère et *goggo* (tante) les sœurs de son père. En général, ce sont les oncles qui décident du sort des enfants. L'enfant a une affection particulière envers ses oncles maternels qui représentent pour lui comme une seconde mère.

Vers l'âge de six ans, les enfants sont soumis à une cérémonie d'initiation au cours de laquelle le garçon est circoncis et la fille excisée. Ils entrent dans la classe d'âge des *sukaabe* qui est un véritable groupement autonome. Commence alors leur éducation au cours de laquelle le garçon quitte sa maison où il ne vient plus que pour manger.

Les activités des enfants sont orientées vers l'imitation du comportement des adultes, le respect de l'ainé et surtout, l'obéissance au *Pulaaku*, le code de vie qui apprend comment se comporter, comment penser, quelle vision et quelle perception des êtres et des choses avoir pour être un vrai Peul. Ce code enseigne le savoir-vivre, la mesure et le bon sens, mais surtout la maîtrise de soi (*munya*) qui est la qualité première du Peul. Les Peuls étant avant tout une race d'éleveurs, le *Pulaaku* définit la « voie de la vache » ou la « voie du mouton » qui sont des rites d'entraide et d'amitiés très élaborés créant une forte cohésion sociale.

A cette classe d'âge succède la classe des adolescents (*nyoommeeji*), association de jeunes entre 12 et 25 ans qui élit à sa tête un chef (*samari*) pour les garçons et une reine (*laame*) pour les filles. La non séparation des sexes est la norme et cette association aux règles strictes est une sorte d'école d'éducation civique. Le garçon arrivé à l'âge d'homme ne pourra se marier sans avoir sacrifié au rite du *soro* : il consiste à recevoir sans broncher les violents coups de bâton d'un adversaire d'un clan rival que l'on a provoqué. On lui rendra ses coups lors d'une prochaine cérémonie.

Après 25 ans, le garçon prendra femme et entrera dans la classe des adultes.

Puis après soixante ans, lorsque le travail devient trop pesant, il entrera dans la classe des anciens qui lui assure, comme partout en Afrique, respect, considération et privilèges.

Les monarchies, prépondérance de la force vitale

L'organisation politique de l'Afrique ancienne était essentiellement monarchique. A l'époque précoloniale, tout le continent était couvert de monarchies et d'empires. Nous ne citerons que les plus célèbres : Toucouleur, Samori, Mossi, Ashanti, Yoruba, Bénin, Sokoto, Ouaddaï en Afrique occidentale; Zande, Tippo

Tip (marquant l'emprise swahili sur l'intérieur), Msiri, Tchokwé en Afrique centrale; Sultanat de Zanzibar et système zanzibarite (Yao, Mlozi...) en Afrique orientale ; Lozi, Ndebele, Zoulou en Afrique australe.

La **conception vitaliste** tient une **grande place en Afrique ancienne** : tous ceux qui assument de hautes responsabilités doivent être des êtres mystiquement supérieurs. Le roi, en particulier, doit être celui qui a le plus de force vitale dans le royaume. A la mort d'un monarque, son successeur est soigneusement choisi pour cela par un conseil d'initiés au sein d'une dynastie aristocratique dont la force vitale sera garantie par l'alliance faite aux temps mythiques entre l'ancêtre et les divinités. Est-ce pour cela que les rois africains sont souvent des géants ? S'il n'est pas un roi légitime nommé selon les rites, la nature entière sera stérile, la sécheresse envahira les champs, les femmes n'enfanteront plus.

A sa propre force vitale, le souverain va **ajouter celle d'un animal** (un lion par exemple) dont il portera les symboles et aussi celle de ses **ennemis tués à la guerre**. La lutte entre deux rois prend ainsi un aspect magique où s'affrontent les alliances cosmiques. A cet évènement du monde visible correspond l'évènement correspondant dans le monde de l'invisible. Chaque geste se prolonge dans l'au-delà par une action cosmique qui remonte jusqu'aux précédents mythiques (cf. André Leroi-Gourhan et Jean Poirier).

La succession matrilineaire, conséquence du matriarcat, est une coutume de l'Afrique ancienne. Elle désigne comme présomptif héritier du roi, non pas son fils, mais le **fils de sa sœur** « car le souverain a la certitude que son neveu est bien le fils de sa sœur » et donc de sang royal, « mais il ne peut être assuré que celui qu'il regarde comme son propre fils le soit vraiment » (cf. Bekri : « description de l'Afrique septentrionale »). Dans ce cadre, la **mère du roi** est bien sûr l'un des principaux personnages du royaume.

Chez les Mossis. Le roi associait au pouvoir avec voix délibérative, les serfs de la campagne, les paysans libres, les différents représentants des corporations d'artisans, les commerçants et les représentants de la noblesse. **Chez les Bamouns** au Cameroun la tradition veut que le sultan organise tous les deux ans une fête (cérémonie du *Njuom*) au cours de laquelle les autorités des différentes régions du royaume viennent présenter les doléances de leurs administrés et demander au souverain ce qu'il a fait, ce qu'il fait et ce qu'il va faire pour résoudre les problèmes exposés. Les monarchies africaines sont souvent imprégnées d'une réelle préoccupation démocratique.

Nous voyons combien la coutume monarchique africaine, liée à la notion d'ethnie et toute imprégnée de sens magico-religieux, est éloignée de nos conceptions démocratiques et républicaines. Et combien peut être choquant pour un africain l'élection par la voie des urnes d'un candidat venu on ne sait d'où et qui ne remplit aucun des critères traditionnels légitimant son droit à gouverner.

Une justice qui appréhende aussi bien le monde de l'invisible que celui du visible

La vie des gens étant très mêlée à des pratiques magico-religieuses, la justice est souvent liée à la religion. Ces pratiques variant d'un village à l'autre, on voit toute l'importance d'une **justice coutumière** rendue par des juges et des auxiliaires de justice connaissant parfaitement les traditions locales. Le premier tribunal de l'Afrique est **l'arbre à palabre**, les premiers juges sont **les anciens**. Cette palabre ne s'arrête pas avant que tous les protagonistes ne soient tombés d'accord. Toute affaire africaine mettant en jeu les forces cosmiques du monde de l'invisible, il importe d'abord de les concilier si l'on ne veut pas aboutir à une impasse. On ne peut espérer le dénouement d'un problème terrestre si les forces concernées ne se sont pas **harmonisées dans l'au-delà**. Nous voyons que dans ce contexte, une justice à l'occidentale régie par un code pénal ou un code civil uniformisé ne traitant que de l'aspect social ou matériel des problèmes entre les individus apparaît comme problématique.

Aperçus économiques

Les échanges économiques se faisaient principalement sur la **base du troc** ou accessoirement par un paiement en numéraire. La monnaie était constituée de cauris (petits coquillages très prisés en Afrique), de sel ou d'or en poudre (la mesure s'appelait le mitkal) ou en pièce. D'après les récits des voyageurs, l'Afrique ancienne était caractérisée par l'abondance.

Un certain regard sur le cheval et sur le monde

Texte et photos © Stéphane Bigo Tous droits réservés 2005 – stephanebigo.com

Les ressources de la royauté et de la noblesse étaient les impôts (conçus d'abord comme un prélèvement rituel, réglé d'abord en nature, puis en monnaies d'or), les prélèvements douaniers sur les importations et les exportations, les mines d'or (en Nubie, elles étaient si abondantes que les chaînes des esclaves étaient faites de ce métal), le trésor royal et les butins de guerre.

Les influences extérieures

Islam, convergences avec la coutume

L'Islam s'étend en Afrique noire occidentale dès le XI^{ème} siècle avec le mouvement maraboutique (ou almoravide) en Afrique occidentale (Marabout : El Morabbatin devenu par déformation « almoravide »).

La première cause du succès de l'Islam auprès des chefs locaux vient du fait qu'à une exception près, il fut prêché pacifiquement. En revanche le peuple ne bénéficia pas toujours de ce traitement : les chefs autochtones imposèrent souvent par la force leurs convictions à leurs sujets, et à leurs voisins selon le principe du Djihad (guerre sainte) cher aux musulmans. L'Afrique animiste ne s'est pas laissée faire sans réagir.

Une deuxième raison viendrait de **similitudes métaphysiques** entre les coutumes africaines et la tradition musulmane. On retrouve des deux côtés l'existence d'un monde invisible qui double le monde réel que seuls les initiés peuvent voir. L'Islam est également friand des confréries et des pratiques magico-religieuses notamment à travers ses marabouts guérisseurs.

Une troisième raison provient certainement du fait que l'Islam autorise la **polygamie** et pratique l'usage de la **dot**. Il n'a donc pas imposé de nouvelles habitudes matrimoniales aux convertis.

En revanche, la tradition iconoclaste de l'Islam a certainement marqué un **appauvrissement culturel** de l'Afrique islamisée. Et l'Islam ne fait aucune part au passé traditionnel.

Enfin, signalons le phénomène du « **chérifisme** », cette tendance irrésistible de la plupart des grands chefs musulmans d'Afrique noire à se rattacher par n'importe quelle acrobatie à l'arbre généalogique de Mahomet. Cela contribue à altérer l'histoire réelle de l'Afrique et constitue une démarche de nature à affaiblir le sentiment de fierté d'être Africain. Cet état est au demeurant recherché car tout est permis aux chérifs. En particulier, aucun musulman aisé ne peut lui refuser la Hadaya, sorte de dîme due par tout mahométan aux descendants du prophète.

L'Islam s'est étendu sur tout le nord de l'Afrique dans les zones sahéliennes de steppe et de savanes. Il a arrêté sa progression au seuil des régions équatoriales où la forêt commence à s'implanter.

Coke en stock et bois d'ébène : La traite des noirs

La traite négrière, dit-on, a déporté hors du continent plus de **20 millions d'Africains**. Le commerce des esclaves semble être né avec les grandes civilisations. A partir du jour où l'homme a eu besoin de main d'œuvre pour construire ses pyramides, ses temples, ses routes et entretenir ses domaines, il a utilisé des esclaves. Il n'empêche que les sociétés ont été conçues sans tenir compte de leur existence. Au mieux, ils étaient considérés comme les animaux, sans statut particulier, au pire les systèmes religieux déclaraient impure cette classe inférieure.

Il semble que les Africains aient toujours été très appréciés comme esclaves car **la traite des noirs s'est implantée très tôt** vers les régions septentrionales : Égypte et proche Orient d'abord, puis l'Afrique du

Un certain regard sur le cheval et sur le monde

Texte et photos © Stéphane Bigo Tous droits réservés 2005 – stephanebigo.com

nord, l'Europe et une partie de l'Asie, avec notamment l'Arabie, le Moyen Orient, l'Inde, le Sud Est asiatique et la Chine. Les Arabes étaient devenus les maîtres incontestés de ce commerce.

A partir du moment où le trafic d'esclaves s'intensifia vers les Amériques (du début du seizième siècle jusqu'au début du dix-neuvième), les Arabes perdirent leur hégémonie au profit des Français, des Anglais et des Hollandais qui augmentèrent le trafic dans des proportions considérables. On estime que le nombre des esclaves transportés pendant trois siècles fut le double de ce qu'il avait été pendant les treize siècles qui avaient précédé.

S'instaura alors le fameux commerce triangulaire entre l'Europe, l'Afrique et l'Amérique qui empruntait des routes maritimes où les conditions de courants et de vents étaient particulièrement favorables.

Ce commerce, mettant en jeu de gros intérêts, était autorisé par des lois et des lettres patentes et donc, parfaitement légal en occident. Il était soigneusement organisé par des armateurs, des banquiers, des négociants et des assureurs.

En Europe, on chargeait le navire de marchandises de traite (tissus, armes, verroterie, eau de vie...) destinées à être échangées contre les esclaves et on partait vers le sud où les alizés des côtes africaines menaient les navires à bon port (du Sénégal jusqu'à la côte des esclaves dans le golfe de Guinée).

Les esclaves, généralement capturés au cours de razzias organisées à partir des royaumes de la côte, étaient acheminés vers les esclaveries. Là, entièrement nus, ils étaient examinés, palpés, achetés et marqués exactement comme des bestiaux puis enregistrés comme marchandise sur le livre de bord du bateau. Entre temps on avait aménagé des plates-formes sous le pont de manière à pouvoir entasser le maximum d'esclaves dans le minimum de place. L'espace étant insuffisant pour se tenir debout, ils se tenaient couchés ou assis, enchaînés les uns aux autres pour éviter les risques de révolte.

Le voyage durait plus ou moins longtemps, selon que le navire voguait vers le Brésil ou vers les Antilles où les esclaves survivants étaient vendus pour travailler dans les mines ou les plantations.

Sur les côtes américaines, le bateau se chargeait de marchandises tropicales (sucre de canne, indigo, café, cacao...) et repartait vers l'Europe porté par le Gulf Stream et les vents d'ouest.

L'abolition de l'esclavage autour duquel s'étaient bâtis empires et fortunes ne se fit pas sans mal. La révolution française le supprima en 1793, Napoléon le rétablit et ce n'est qu'en 1848 qu'il fut définitivement prohibé. Les Anglais interdirent la traite à partir de 1815 et libérèrent leurs esclaves en 1833. Aux États-unis, cette question déclencha la guerre de sécession (1861-1865), ce qui ne régla pas le problème noir pour autant. Au Brésil, ça n'est qu'entre 1890 et 1900 que l'esclavage fut supprimé ; le roi Dom Pedro II en perdit son royaume. Au Soudan l'esclavage n'a jamais été aboli et l'armée a encore organisé une vente d'esclave en 1987. En Afrique certains rois ont toujours des esclaves...

Les explorateurs et la pénétration missionnaire : le prélude

Le chapitre des grandes explorations européennes s'ouvre en 1768 avec les premières expéditions de James Bruce (à la recherche des sources du Nil Bleu) et se referme en 1900.

Ceci ne veut pas dire pour autant que l'Afrique était fermée au monde extérieur. Nous avons assisté à la conquête de l'Islam et au mouvement almoravide dès le onzième siècle. Bien avant cette époque, le continent commerçait avec le reste du monde par deux circuits majeurs : l'un, transsaharien qui le reliait au complexe économique méditerranéen (Europe, Proche Orient), l'autre traversait la Mer Rouge et l'Océan Indien et le mettait en rapport avec les pays du golfe persique, l'Inde, et même l'Indonésie et la Chine. A cette carte des échanges, s'ajouta bien sûr, dès que débutèrent les explorations maritimes des portugais vers 1450, les grands trafics du commerce triangulaire à partir des côtes de l'Afrique équatoriale et australe.

Ces explorations européennes auxquelles s'ajoute une pénétration missionnaire de plus en plus marquée au 19ème siècle, avaient un caractère de découverte et étaient à l'origine animées des meilleures intentions

Un certain regard sur le cheval et sur le monde

Texte et photos © Stéphane Bigo Tous droits réservés 2005 – stephanebigo.com

(expéditions scientifiques sous l'égide de la Royal Geographical Society ou de découvertes missionnaires commanditées par la London Missionary Society par exemple). Mais on ne peut leur nier, avec le recul, un caractère « pré-opérationnel » d'envahissement. Les données géopolitiques qu'elles rapportaient ont permis l'appropriation du continent par les puissances européennes de l'époque.

L'exploration proprement dite se veut à caractère scientifique, géographique, documentaire voire même humanitaire. Dans ce domaine, **trois explorateurs** se sont taillés une réputation particulière : **David Livingstone**, pour l'envergure de ses découvertes mais aussi pour ses prises de positions anti-esclavagistes et ses réalisations humanitaires (il était lui-même missionnaire et a influencé Cameron, Stanley ou Richardson) ; **Heinrich Barth** pour ses apports originaux dans les domaines anthropologiques (région du Soudan occidental et ses royaumes Haoussa-Peul, région du lac Tchad, de la Bénoué etc..) ; enfin **Stanley** (découverte du bassin du Congo, expédition pour retrouver Livingstone ou pour porter secours à Emin Pacha dans le sud de l'Égypte). A noter que, vers 1830, les Européens avaient déjà une bonne connaissance de la géographie de l'Afrique occidentale, et qu'il fallut attendre un quart de siècle pour arriver au même résultat en Afrique de l'est.

La **pénétration missionnaire** prit plusieurs visages :

- § à l'aube de l'ère chrétienne, le christianisme s'implante sur tout le littoral méditerranéen de l'Afrique ;
- § vers le 4ème siècle, sa version copte (issue de la conception monophysite qui ne reconnaissait au Christ que sa nature divine — déclarée hérétique par l'église catholique) pénètre à partir de l'Égypte vers la Nubie et l'Éthiopie ;
- § à partir du 16ème siècle, le mouvement missionnaire suit l'implantation occidentale et crée quelques postes le long des côtes africaines ;
- § vers la fin du 18ème siècle, il prend une toute autre dimension avec le courant humanitaire et religieux qui se développe, notamment pour lutter contre l'esclavage. C'est l'heure des grandes sociétés missionnaires protestantes, anglicanes, catholiques ou œcuméniques qui financent des expéditions d'exploration, s'implantent sur des secteurs bien définis et essaient dans toute l'Afrique non islamique.

Les colonisateurs : annexion de l'Afrique par l'Occident

À la veille de la conférence de Berlin, l'Afrique noire est **presque entièrement libre** de toute domination européenne. L'occupation étrangère se limite à quelques zones côtières autour de comptoirs tels que Bissau, Conakry, Lagos, La, etc. À noter pourtant la colonie française du Sénégal qui depuis 1854 (arrivée de Faidherbe) prend de plus en plus d'importance, la mainmise britannique et boer (d'origine néerlandaise) sur l'Afrique Australe en direction des champs diamantifères de l'intérieur, et la domination portugaise sur les zones côtières de ce qui allait devenir le Mozambique. À noter également deux grands exemples d'une expansion africaine à cette époque : la création d'un état mahdiste dans l'ancienne province égyptienne du Soudan et les conquêtes territoriales de l'Éthiopie sous le règne du roi Ménélik II.

À part ces cas isolés, l'ensemble de l'Afrique noire est occupé par les grands royaumes africains (voir : Organisation politique).

Conférence de Berlin en 1884-1885, la curée

Le signal de la curée est donné par les Allemands en 1884 par l'annexion pure et simple du Sud Ouest africain (actuelle Namibie), suivie par la conférence de Berlin. La « distribution » se fit en grande partie en fonction des sites des comptoirs européens déjà installés et préfigure ce qui va devenir :

- § l'empire colonial français (A.O.F.-A.E.F.) ;

Un certain regard sur le cheval et sur le monde

Texte et photos © Stéphane Bigo Tous droits réservés 2005 – stephanebigo.com

- § les territoires africains du Commonwealth britannique : Gambie, Sierra Leone, Gold Coast (Ghana), Nigeria, Ouganda, Somalie, Kenya, Rhodésie (Zimbabwe, Zambie, Botswana)... et zones d'influence anglaise (Égypte, Soudan, Zanzibar) ;
- § les colonies portugaises : Guinée, Angola, Mozambique, Congo ;
- § les possessions allemandes : Togo, Cameroun, Sud Ouest africain (Namibie) et Tanganyika, partie de l'actuelle Tanzanie ;
- § enfin les possessions espagnoles (Rio de Oro et Maroc espagnol) et italiennes (Lybie, Erythrée).

La conquête fut longue et la **résistance farouche** mais le combat était par trop inégal. La supériorité de la stratégie et de l'armement européens eurent raison du nombre et de l'inadaptation des armées africaines à ce genre de guerre. Les chefs qui surent pratiquer le harcèlement, la tactique de la terre brûlée et la guérilla furent beaucoup plus difficiles à mater que ceux qui affrontaient les armées européennes sur les champs de batailles.

Seuls l'Éthiopie et le Liberia restèrent **indépendants**. L'Éthiopie, doté d'un gouvernement fort, repoussa les prétentions italiennes au protectorat (les Italiens furent battus par les armées de Menelik II — aidé par les Anglais — en 1896 à la bataille d'Adaoua). La république du Liberia naquit de la création, par la communauté internationale en 1822, d'un établissement permanent d'accueil pour les esclaves noirs libérés et fut proclamée indépendante en 1847.

Même une fois asservies et leurs territoires occupés, bien des populations reprirent les armes dès qu'elles percevaient que l'occupant était vulnérable (pendant la première guerre mondiale par exemple). Ça n'est qu'avec le temps que la résistance s'estompa.

Après la défaite allemande de 1918, la Société des Nations plaça les colonies de ce pays sous protectorats alliés. C'est ainsi que le Togo et le Cameroun furent divisés entre protection française et protection britannique, que le Tanganyika tomba sous mandat anglais, le Rwanda et le Burundi sous mandat belge et le Sud Ouest africain sous mandat sud africain.

Cette physionomie des frontières africaines entre les deux guerres ne va pratiquement plus changer jusqu'à aujourd'hui. Les états sont devenus indépendants et les toponymes se sont africanisés mais entre la carte coloniale de l'Afrique de 1938 et celle de l'Afrique indépendante actuelle, il n'y a que très peu de différences. Elle ne correspond en rien à la répartition géographique des **anciens royaumes**.

Indépendances et prises de conscience

Après la deuxième guerre mondiale apparut un courant d'opinion qui mettait de plus en plus en question la moralité du colonialisme. Les politiques de la Grande Bretagne et de la France tendent à se libéraliser et en 1960, la plupart de leurs colonies obtiennent soit leur indépendance, soit l'engagement de la leur accorder. L'Espagne et le Portugal restent indifférents à ce climat et leurs colonies doivent attendre les années 1975 et 1976 pour se libérer. En Rhodésie, pays gouverné par une minorité blanche, les nationalistes n'accèdent au pouvoir qu'en 1980. Le pays sort du Commonwealth et est rebaptisé Zimbabwe. Enfin la Namibie, occupée illégalement par l'Afrique du Sud, acquiert son indépendance en 1989 grâce à une action conjuguée de la SWAPO, de l'OUA et de l'ONU.

Ces mutations se réalisèrent sous la pression de mouvements de libération africains dont les chefs se retrouvèrent naturellement au pouvoir à l'heure de l'indépendance, d'où leur surnom de « Pères de l'Afrique » ou de « Pères fondateurs ». Elles se firent en général sans manifestations guerrières trop fortes (à l'inverse de l'Amérique Latine) sauf dans certains territoires comme le Kenya (révolte des Mau-Mau).

Conclusion, le poids d'un handicap

Est-ce à dire que l'Afrique maintenant libérée et livrée à elle-même possède tous les atouts pour prospérer et vivre heureuse en s'intégrant en douceur à l'ordre mondial ? Ses valeurs traditionnelles sont-elles compatibles avec les idées progressistes d'un capitalisme matérialiste, libéral et sans merci ?

En héritant d'un passé colonial qui l'a complètement démantibulée l'Afrique noire porte un lourd handicap :

1. Ses **frontières actuelles** ne correspondent plus à rien de ce qu'était son histoire et regroupent une pléthore d'ethnies (plus de 200 pour le seul Cameroun) souvent antagonistes.
2. Un **ordre occidental** (République, Démocratie, Justice, statut des personnes, de la propriété, administration, macro-économie, etc., etc.) a été imposé qui ne correspond en rien à l'ordre africain traditionnel.
3. De tout temps, la civilisation africaine a été dénigrée et présentée comme une **sous-culture**.

Sur ces bases, il lui faut **reconstruire**, à commencer par son identité. La tâche est ardue. Comment faire ? Il pourrait apparaître bien prétentieux de la part d'un simple voyageur de répondre à ces questions. Pourtant la solution ne va pas venir des experts mais bien d'une prise de conscience intime de chaque africain, du petit cultivateur au ministre, de l'étudiant à l'ancien du village. Que nous disent le bon sens et la sagesse des peuples ?

D'abord, accepter ce qui est. On ne peut faire table rase du passé. Cette acceptation est le premier pas vers une réconciliation collective, elle-même ferment de l'identité nationale. Mandela nous a montré la voie.

Ensuite, être fier de sa culture, de ses traditions, de la coutume que l'on pratique au village. Un arbre ne pousse que s'il a des racines. Et cette étude montre qu'au-delà de ses différences, l'Afrique a un fond de valeurs commun, des repères culturels identiques. Du Sénégal à l'Afrique du Sud, ces « fondamentaux » structurent une véritable civilisation qui doit être l'honneur de tous. L'Africain se doit de la préserver, la cultiver et la transmettre car c'est en elle qu'il y puise sa dignité.

Enfin, s'imprégner de cette maxime qui devrait s'inscrire en lettre d'or, en tête de toute action à quelque niveau que ce soit : « Tout projet doit être un projet de promotion humaine ». D'abord parce que le moteur de toute action humaine est la foi en l'homme, ensuite parce qu'un projet qui n'offre pas à chacun la possibilité de se réaliser porte en lui les germes de sa propre destruction.

Quant à bâtir un monde nouveau, certains savent le faire. C'est eux qu'il faut consulter. Je me permets de vous renvoyer à la lecture de « Tokombéré, au pays des grands prêtres » (histoire d'un projet de promotion humaine dans le Nord Cameroun), écrit par un de ces maîtres d'œuvre majeurs qui ont compris beaucoup de choses car ils se remettent toujours en question : Christian Aurenche (Ed. de L'Atelier). J'y consacre deux chapitres dans « Crinières d'ébène ».

Bibliographie

Ouvrages qui ont servi de base à ce travail :

- "Structures sociales et familiales" Articles de Kombamba Sevo et Gabriel Mountali
- "Le Droit de la Famille en Afrique noire et à Madagascar" sous la direction de Kéba M'Baye. Ass.Inter.Sces.Jurid. Ed G.-P. Maisonneuve et Larose
- "Age, pouvoir et société en Afrique noire" sous la direction de Marc Abélès et Chantal Collard. Ed Karthala
- "Les Peuls du Dallol Bosso" Boubacar Hama Beïdi. Ed Sépia
- "Moi un Mbororo" Ndoudi Oumarou et Henri Bocquené. Ed Karthala
- "Les castes du Mali" Bokar N'Diaye. Ed Présence africaine
- "Africaines" Doris Bonnet. Ed l'Harmattan
- "La géographie du Cameroun" J. Criaud. Ed Les classiques africains
- "Afrique Précoloniale" Cheikh Anta Diop. Ed Présence africaine
- "Afrique centrale précoloniale" Théophile Obenga. Ed Présence africaine
- "L'unité culturelle de l'Afrique noire" Cheikh Anta Diop. Ed Présence africaine
- "Lendas africanas dos Orixas" Pierre Verger/Carybé. Ed Corrupio
- "Et si l'Afrique refusait le développement?" Axelle Kabou. Ed l'Harmattan
- "De Njoya à Njimoluh" Cent ans d'histoire Bamoun. Ed du Palais
- "Sous l'arbre sacré" Christian Aurenche. Ed du Cerf
- "Tokombéré, au pays des grands prêtres" Christian Aurenche. Ed. de l'Atelier
- "Au bon chic humanitaire" François Broche. Ed Première ligne
- "Lord of Poverty" Graham Hancock. Ed Mandarin
- "Le négrier de Zanzibar" Louis Garneray. Ed Payot
- "Une odyssée africaine" Mary Kingsley. Ed Payot
- "Les yeux de ma chèvre" Eric de Rosny. Ed Terre humaine
- "Atlas historique de l'Afrique" J.F. Ade Ajayi et Michael Crowder. Ed Jaguar
- "Pequena historia da Africa negra" Joao Carlos Rodrigues. Ed Globo
- "Assèze l'Africaine" Calixte Belaya
- "Forgerons d'Afrique noire" Nambala Kante. Ed l'Harmattan
- "Les appels du Vodou" Olympe Bhêly-quenum. Ed l'Harmattan
- "Le petit train de brousse" Philippe de Baleine. Ed Plon
- "Petits blancs, vous serez tous mangés" Jean Chatenet. Ed Seuil
- "Textes sacrés d'Afrique noire" sélectionnés par G. Dieterlen. Ed Gallimard
- Certaines brochures de la Bibliothèques du Travail éditées par l'École Moderne Française (pédagogie Frenet)